



COMPTE RENDU DU 2^{EME} CONSEIL DE PROMOTION CONTROLEUR STAGIAIRE

Les élus **CFDT – CFTC** ont concentré leurs propos liminaires sur les sujets et les revendications propres à la scolarité des Contrôleurs stagiaires de Clermont-Ferrand, Lyon et Noisy-le-Grand.

La délégation **CFDT – CFTC** a salué la bienveillance et la disponibilité des équipes administratives et pédagogiques vis-à-vis des contrôleurs stagiaires notamment dans le cadre de la gestion de la situation sanitaire actuelle.

Malgré tout, les élus **CFDT – CFTC** constatent une fatigue généralisée des stagiaires s'accroissant avec l'avancée de la scolarité. Nous avons déjà soulevé cette problématique lors du premier conseil de promotion en décembre et constatons aucune évolution sur l'allègement du rythme scolaire.

SCOLARITE

- Depuis le début de la formation des blocs fonctionnels, les TTA ont complètement disparu de certaines dominantes pour ne réapparaître qu'après l'évaluation sommative. L'accélération des cours et la volumétrie croissante des connaissances à acquérir ne permettent plus aux stagiaires d'assimiler correctement les compétences attendues. Suite à l'intervention de la **CFDT – CFTC**, la direction de l'ENFIP a indiqué travailler à une « dé-densification » des programmes afin de permettre une meilleure assimilation des cours et une meilleure transmission. Cette réflexion est l'un des axes définis par la direction.
- Le fossé se creuse au fur et à mesure que la formation avance entre les internes et les externes. La difficulté de ne pas pouvoir pratiquer suffisamment sur les futures applications renforce ce sentiment et ne permet pas aux externes de se projeter sur leurs futures missions. L'alliance **CFDT – CFTC** est convaincue que la formation est un moment clé de la mixité internes/externes. Or aujourd'hui, cette mixité est remise en cause par les rythmes effrénés de notre formation.
- Dans le contexte sanitaire actuel, la programmation des cours a su s'adapter aux absences des élèves et des enseignants. Cependant les cours collectifs en amphis se sont montrés plutôt contre-productifs surtout pour les exercices, le lieu restant inadapté. L'ENFIP a répondu que cette gestion ne dépend pas du siège mais de chaque site. Ces mesures ont été prises afin de permettre la continuité de l'enseignement, alors que les enseignants étaient aussi atteints par le COVID.

- A Noisy-le-Grand, les stagiaires devant se confiner une semaine, voire plus (surtout quand les cas positifs circulent dans une famille), n'ont toujours pas la possibilité de suivre les cours à distance. Certains collègues sont perdus et ne peuvent rattraper leur retard. La **CFDT – CFTC** regrette qu'il soit impossible de rattacher les élèves confinés aux groupes en distanciel lors de cas positif au COVID car les groupes « présentiel » et « distanciel » n'ont pas forcément les mêmes plannings.
- Les évaluations arrivent très vite après la reprise des cours de début d'année et la densité de ces cours ne permettent ni l'assimilation ni la prise de recul nécessaires, tant pour les stagiaires internes qu'externes. La longueur et la complexité de l'évaluation ont mis en difficulté un grand nombre de stagiaires qui n'ont pas pu traiter l'intégralité de l'épreuve et qui l'ont donc vécue comme un deuxième concours. Il en résulte un sentiment de lassitude, de découragement voire d'exaspération. L'ENFIP a indiqué que la formation initiale n'est pas purement théorique d'où les deux évaluations sommatives et l'épreuve orale mais reconnaît que tout peut être amélioré. Précision : Les épreuves sont rédigées par les enseignants d'une école, et sont testées par ceux d'une autre école. La rédaction change d'école chaque année afin de ne pas favoriser un site. La correction n'est pas adaptée. Elle consiste en un simple corrigé alors qu'une correction individuelle et un vrai retour seraient plus profitables.

La **CFDT – CFTC** a été entendue : la direction a indiqué que ce sujet sera débattu avec les équipes pédagogiques pour l'année à venir.

- Distanciels : le format de l'évaluation n'est pas vraiment adapté au distanciel (l'enregistrement emmène en bas de la page, il faut remonter avec la souris pour lire les questions et les pièces jointes, les PJ se superposent parfois faisant disparaître une question,...).

PROPOSITIONS

Les élus de la **CFDT – CFTC** ont recueilli auprès des stagiaires le souhait d'un contrôle continu des connaissances par cycles de compétences pour permettre une meilleure autoévaluation durant la formation.

La planification régulière de TTA permettrait par ailleurs une meilleure gestion des apprentissages.

Les élus **CFDT – CFTC** demandent à ce que la pédagogie soit repensée, réadaptée, allégée en cours théorique pour permettre une véritable assimilation des connaissances et pas un « gavage » contre-productif.

Les élus **CFDT – CFTC** souhaitent que les rythmes de formation (théorique / pratique avec le stage) soient modifiés, le stage probatoire commençant au mois d'avril pose d'énormes problèmes d'organisation pour les familles avec des enfants et suscite encore de trop nombreux rejets de dérogation de stages pour ce motif.

DEROGATION DE LIEU DE STAGE PRATIQUE PROBATOIRE

L'alliance **CFDT – CFTC** a évoqué des situations familiales compliquées induites par le format de notre formation. La formation théorique des contrôleurs stagiaires débute en octobre et se termine en mars. En avril, nous devons rejoindre notre lieu d'affectation. Certains d'entre nous ont pu obtenir des dérogations pour effectuer leur stage dans leur résidence familiale, mais ce n'est pas le cas de tous ceux d'entre nous qui ont des enfants. Notre formation est totalement déconnectée des calendriers scolaires. Nous savons que ce n'est pas dans cette instance que sera résolu ce problème mais nous avons demandé à l'ENFIP de relayer ces situations auprès de l'administration centrale afin que s'engage une véritable réflexion sur ce frein à la promotion par concours des parents (femme ou homme).

STAGE PRATIQUE PROBATOIRE DANS LES SERVICES RELOCALISES DE LA DRÔME

Les élus **CFDT – CFTC** ont interpellé l'ENFIP au sujet des stagiaires affectés dans la Drôme dans des services relocalisés qui ne seront créés qu'en septembre 2022 alors que le stage pratique probatoire débute en avril.

La DDFIP de la Drôme a accepté des dérogations de stage pour un certain nombre de contrôleurs, mais n'a pas l'air de garantir pour les autres une formation en stage à Valence. Les élus **CFDT – CFTC** refuse que certains stagiaires apprennent qu'en définitive, ils ne pourront pas effectuer leur stage en SIE à Valence, mais à Montélimar ou ailleurs dans la Drôme ! Les stagiaires ont déjà commencé leur recherche de logement ! Ce pourrait être le cas sur d'autres services relocalisés ? Nous aimerions avoir des informations à ce sujet.

S'agissant du département de la Drôme, la direction de l'ENFIP a eu des contacts très fréquents et toutes les demandes de dérogation ont été acceptées. 7 stagiaires sur 14 feront leur stage dans la Drôme (4 sur Valence et 3 sur Montélimar). Aucune dérogation ne sera accordée lorsque le stage aura commencé. Dans tous les cas les 14 stagiaires feront leur stage dans des services équivalents à leur future affectation.

Les élus **CFDT – CFTC** demandent donc que toute dérogation même tardive de stagiaires affectés pour le stage probatoire dans une autre commune que celle de son service d'affectation soit systématiquement accordée.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA FORMATION INITIALE

L'ENFIP s'est fixé quatre axes de réflexion pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Organisation des équipes pédagogiques et rôle des enseignants

- Nouveaux outils pédagogiques
- Evaluation de compétences
- Dé-densification des programmes

Les cours en distanciel mis en place sur Noisy dans le cadre des grèves de transport ont été très appréciés par les élèves et cette solution sera certainement reconduite pour l'année à venir dans les mêmes situations.